	<b>Coopérative funéraire de l'Outaouais</b>	
	<i>Politique de Développement Durable</i>	30 juin 2010

## POURQUOI UNE POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE?

---

Les valeurs du réseau des coopératives funéraires du Québec nous incitent naturellement à contribuer au courant qui vise à accompagner le développement économique d'une préoccupation à long terme pour la survie de la planète et le bien-être des sociétés qui la peuplent : le **développement durable**.



*La Coopérative Funéraire de l'Outaouais (CFO) souhaite se doter d'une politique de développement durable propre à sa mission, en lien avec celle dont s'est doté le réseau des coopératives funéraires du Québec. Cette politique viendra guider l'évolution de la CFO dans le souci des conséquences à long terme des décisions que les membres, les administrateurs et les employés prennent aujourd'hui.*





*Nous voulons aider à l'évolution des comportements individuels des employés et des membres en facilitant leur engagement. Nous allons aussi démontrer un leadership en matière de développement durable dans le secteur funéraire et ce tout en se démarquant de la concurrence. Avec ces objectifs en tête, nous sommes convaincus d'avoir un impact positif sur notre communauté, et ce autant d'un point de vue social, économique qu'environnemental.*

## NOTRE VISION

---

Notre vision du développement durable est articulée autour de six grands axes : l'accompagnement des membres, les nouvelles technologies, la préservation de l'environnement, l'épanouissement des employés, le rayonnement coopératif et un positionnement précurseur.

	L'accompagnement des membres et la perpétuation des rites sont au cœur de nos priorités.		Des services avant-gardistes, utilisant des nouvelles technologies de disposition des corps et proposant des funérailles et des cimetières virtuels.
---	--	---	--

	<p>Une gestion et des activités respectant l'environnement, grâce à l'élimination des produits chimiques, l'utilisation de sources d'énergie alternative et la minimisation des émissions polluantes.</p>		<p>Des employés fidèles et épanouis, grâce aux programmes de formation proposés et à la mise en place de conditions de travail respectant l'équilibre travail-famille.</p>
	<p>Un positionnement précurseur en matière de développement durable au sein du secteur funéraire canadien et parmi nos communautés.</p>		<p>Un rayonnement coopératif qui passe par la promotion de ses valeurs et le renforcement du réseau des coopératives funéraires.</p>

## NOS ENGAGEMENTS

---

### ■ **Assurer une gestion responsable de la CFO**

Prendre systématiquement en compte les dimensions environnementale, économique et sociale dans notre gestion administrative. Faire le suivi de nos performances à l'aide d'indicateurs de mesures adaptés et en effectuer une reddition de comptes transparente.

### ■ **Augmenter la contribution positive pour la société**

Innover pour toujours offrir des services compétitifs qui profitent à toute la population. Nous voulons demeurer le gardien des rituels funéraires tout en continuant à démystifier la mort, à sensibiliser les gens sur l'importance de faire des choix éclairés en matière funéraire. Pour ce faire, nous poursuivrons nos activités d'éducation et de sensibilisation. Nous ajouterons le volet de sensibilisation au développement durable. Nous continuerons de promouvoir les valeurs coopératives.

### ■ **Promouvoir une communication responsable et l'engagement de nos parties prenantes**

Mettre en place des processus de consultation à long terme avec l'ensemble de nos parties prenantes : membres, clients, fournisseurs, instances municipales et provinciales, communautés locales et associations, employés et la relève.

### ■ **Offrir un milieu de travail sécuritaire et épanouissant**

Favoriser un milieu de travail sécuritaire, sain et épanouissant, dans lequel les employés développent leurs compétences, leur autonomie et leur sens des responsabilités. Valoriser la participation de tous nos employés dans l'application du développement durable dans leurs activités.

### ■ **Réduire l'empreinte environnementale**

Minimiser les impacts environnementaux de nos activités. Consommer de manière responsable et gérer de façon efficace nos ressources. Faire preuve d'innovation et utiliser autant que possible les

technologies visant à améliorer la performance environnementale et la réduction des nuisances. Promouvoir ces principes auprès de nos partenaires.

■ **Favoriser l'exemplarité en matière de développement durable**

Participer aux initiatives sectorielles et locales visant à promouvoir les principes du développement durable au sein du secteur funéraire et coopératif.

Ces engagements s'appliquent aux employés, dirigeants et membres du conseil d'administration de la CFO. La politique donne également à l'ensemble de nos membres et clients un cadre de référence quant à la mise en œuvre des principes de développement durable. Elle définit enfin les relations de la CFO avec ces parties prenantes et en particulier les communautés environnantes.

La politique concerne toutes les activités de la CFO, tant sa gestion administrative que les services qu'elles offrent à ses membres.

## NOTRE DÉMARCHÉ

---

Dans le cadre de ses travaux, le comité sur le développement durable de la Coopérative funéraire de l'Outaouais (CFO) a convenu des éléments suivants pour présenter sa démarche de personnalisation de notre politique :

Le conseil d'administration de la coopérative signera la politique et pour ce faire une proposition sera présentée lors de la rencontre régulière du conseil le 29 juin 2010. Cette proposition précisera que la direction générale de la CFO sera responsable de l'application de la politique.

Le Comité sur le développement durable, mis en place par le conseil d'administration et composé de deux administrateurs et de deux employés, sera mandaté pour piloter la mise en œuvre de la politique. Cependant, des groupes de travail responsables de chaque projet, ou des individus dans certains cas, effectueront le suivi de la mise en œuvre. Ces travaux seront dirigés par un des cadres de l'entreprise de façon à toujours avoir quelqu'un en autorité pour que les décisions nécessaires aux suivis puissent devenir opérationnelles.

La responsabilité de sa diffusion au sein de la CFO relève du Comité de développement durable. Le suivi sera formalisé annuellement dans le rapport annuel de la CFO. Le comité tiendra un Tableau de bord électronique et fera usage de l'intranet pour diffuser l'information auprès des employés. Des réunions face à face du comité se tiendront sur une base trimestrielle, et ce après les premiers six mois où des réunions plus régulières seront nécessaires pour mettre en place toutes les composantes de la politique.

La révision de la politique se fera sur une base triennale et fera partie du processus de planification stratégique. Sa mise en œuvre sera effectuée sur la même base, les priorités sur la période étant indiquées dans l'Annexe de la politique. Le Comité permanent de développement durable sera chargé de faire une proposition de révision qui devra être entérinée par le conseil d'administration.

## ANNEXE – NOS PRIORITÉS 2010 - 2012

Priorités	Échéance
<b>1. Sensibilisation au Développement Durable</b>	
Élaboration et mise en œuvre d'un plan de sensibilisation	2010
<b>2. Rapport de Développement Durable</b>	
Mise en place d'indicateurs pour le rapport annuel de la CFO	2010 – 2011
<b>3. Projets mobilisateurs</b>	
Participation au projet Héritage piloté par la FCFQ	2010
→Ajout 1 : <i>Projet en lien avec l'enjeu «Diminution des déchets»</i>	<i>2010-2012</i>
<b>4. Innovation de l'offre de service</b>	
Développement et mise en place de funérailles « vertes »	2010 - 2011
<b>5. Autres</b>	
→Ajout 2 : <i>Projet en lien avec l'enjeu «Réduction de la consommation d'énergie»</i>	<i>2010-2012</i>
→Ajout 3 : <i>Projet en lien avec l'enjeu «Diminution de la consommation d'eau»</i>	<i>2010-2012</i>